

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022, 2023 ET 2024**

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **6 décembre 2021, à 20 heures**, en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, l'ordre du jour de cette séance extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 – PRÉSENTATION DU MAIRE
5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 – ADOPTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 24 novembre 2021.



Crystel Poirier, LL.L
Greffière